

Zaventem, le 17 mai 2015

COMMUNIQUÉ SYNDICAL

Dossier Pension :

***Interview du ministre de l'Intérieur au
7de dag (VRT) apporte un peu de clarté***

Les policiers qui ont suivi le 7de dag aujourd'hui étaient certainement très nombreux et l'interview a retenu toute leur attention.

Le ministre confirme que la solution livrée mercredi soir n'est pas un point final au dossier "Pension Police" mais qu'elle ne vise qu'à rassurer. C'est d'autant plus bizarre que jusqu'à présent, c'est le fameux article 88/1 qui nous était vendu comme évacuant l'incertitude. Cet article qui vise à "permettre à ceux qui était en droit de demander leur pension au 10/07/2014 mais ne l'avaient pas encore fait, de le faire" a entretemps été voté en Plénière de la Chambre.

Il semble qu'un certain travail est abattu au sujet des "emplois adaptés" mais tout qui a un peu d'expérience de terrain sait que c'est une boîte vide. En plus, il s'agirait de choisir entre ce "job adapté" ou une perte de revenu.. En sus, si le Comité National des Pensions travaille vite, cette solution aura finalement une courte vie.

Il s'agit donc bien d'une mesure purement transitoire qui fera en plus que l'âge avancé deviendrait 59 ans dans les deux ans. Le ministre dit d'ailleurs très clairement à ce sujet "que cela permettra d'y voir clair et à chacun de savoir dans quel système définitif il sera dans le futur."

Ce qui est nouveau par contre dans les propos du ministre - et que nous annonçons pourtant depuis des mois - c'est que "c'est bien 59 ans mais quelque chose me dit que, dans le cadre de la réforme globale, ce sera plus loin."

Ce pour quoi nous lançons aussi des avertissements depuis des mois, c'est la volonté affichée de mener une politique de "diviser pour régner" dans le cadre de la différenciation entre "tâches lourdes" et "autres tâches".



Nous ne défendons pas la proposition de solution de l'autorité vu le fait que :

- les droits annulés ne sont pas restaurés ;
- qu'il y a beaucoup trop d'incertitudes statutaires et/ou financières tandis ;
- que cette solution n'offre aucune garantie sur l'avenir, bien au contraire !

Le SLFP Police consulte sa base. Nous appelons nos membres à exprimer LEUR opinion massivement par le biais de notre site <http://www.vsoa-pol.be> ou plus directement via <http://www.slf-pol.be/enquete>

La consultation sera close le 21/05/2015 à 12:00 heures.

Nous comptons sur vos réactions nombreuses !

Vincent **Gilles**
Président National
+32475304864

Vincent **Houssin**
Vice-président national
+32485184952

